Image not found or type unknown

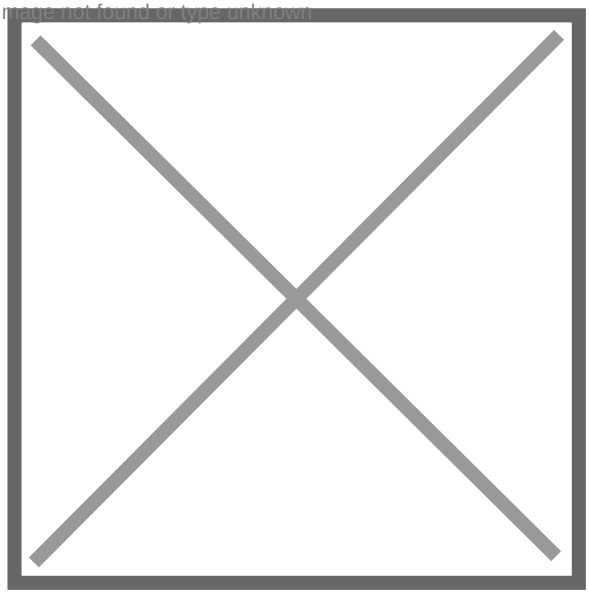

Probleme avec un emplyeur pour un depart d'une societee

Par **aline**, le **27/11/2008** à **12:07**

bonjour suite a un arret de travail pour maladie je n'ai pas repris mon travail et n'est pas fait de prolongation les conditions de travail ete devenue insuportable exces de colere de mon employeur heure de travail supplementaire payee mes non declaree ouverture et fermeture d'un etablissement seule et avec a charge de devoir sortir et rentrer une terrasse de 50 places assises fermeture tardive avec responsabilitee de devoir transporter les recettes chez moi au depart mon contrat en cdi ete de serveuse salle et comptoir j'ai fini par avoir la responsabilitee de tous cela sans que l'on me demande si j'etais d'accord de plus on m'obligee a faire la cuisine et la plonge du service de midi le dimanche pour ne pas avoir a embaucher une autre personne pour le jour de repos du cuisinier faire le menage quand je dis menage ce n'est pas entretien horaire de travail insoutenable sans avoir un temp d'arret de 12 heures consecutives pression constente de mon employeur n'etant jamais satifait des recettes de caisse effectuees avec tous cela je me suis retrouvee au mois de juillet 2008 avec une tms(traumatisme musculaire et sceletique)accompagne d'unstress content j'ai aussi une deformation de mon poignet droit tous cela et du au charge consecutive porter seule depuis mon employeur a reembaucher une voir plusieures personnes pour me remplacer a mon poste depuis j'essaie de negociee mon depart car je ne veux pas demissionner lui me fait attendre de semaine en semaine et viens de m'annoncer qu'il netais pas d'accord mais qu'il voulait que je demissione je tiens a vous signaler qu'en trois annnees et demi passer dans l'entreprise je n'ai jamais eu de visite chez la medecine du travail bien que je l'aidemandee a plusieurs reprise a mon employeur et sachant que cela et obligatoire quand je le lui ai dit il m'a repondu que c'etais lui qui payer les visite a la medecine du travail et que cela n'etais pas obligatoire cela car il ce doutais bien que la medecine du travail aller 'arreter vu mon etat physique et moral alors aujourd'hui je vous demande que dois-je faire pour mettre fin a mon contrat le plus rapidementsans avoir a demissionner ca je suis actuellement sans revenue et que j'ai des enfants a charge en vous remerciant d'avance de toute l'attention que vous pourez apporter a

ma demende veuillez agreer madame monsieur mes salutations sinceres

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés